



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élections législatives

Question écrite n° 61167

Texte de la question

M. Yves Vandewalle appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales sur les conséquences que pourrait avoir la modification du périmètre de la deuxième circonscription des Yvelines car il pourrait avoir des effets importants en termes d'aménagement du territoire s'il devait entraîner une modification du périmètre du canton de Chevreuse. On comprend fort bien les raisons de ce redécoupage qui ont conduit à modifier le périmètre de la deuxième, dont la population était trop faible. C'est ainsi que la commune du Mesnil-Saint-Denis sort de la circonscription et est remplacé par la commune de Viroflay dont la population est beaucoup plus importante. Les élus du Mesnil-Saint-Denis redoutent d'être contraints, à terme, d'entrer dans la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour des raisons de découpage administratif sans aucun rapport avec leur projet de territoire porté par le parc naturel régional. Aussi, il lui demande de bien vouloir clarifier l'avenir de leur commune et de ses habitants.

Données clés

Auteur : [M. Yves Vandewalle](#)

Circonscription : Yvelines (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61167

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9847

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)